

CHÂTEAU-GARNIER, INFOS

Juin 2013



HORAIRES D'ETE MAIRIE - AGENCE POSTALE—BIBLIOTHEQUE

AGENCE POSTALE : du lundi au vendredi de 10h à 12h15 (levée de courrier à 12h15) et le samedi de 9h à 11h30 (levée de courrier à 11h15). En dehors de ces horaires, aucune opération ne peut être enregistrée.

MAIRIE : du 10 juin au 2 septembre, en raison des congés d'été, le secrétariat sera ouvert le lundi de 10h à 12h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et le mercredi après midi de 14h à 17h.

En cas d'urgence, s'adresser au Maire (05.49.87.87.22) ou aux adjoints disponibles : Mmes CHEVAIS (05.49.87.85.60) et LEOBET (05.49.87.86.25), Mrs GUINAULT (06.75.34.98.48) et DEVERGE (05.49.87.88.28).

BIBLIOTHEQUE : Préparez vos vacances et vos escapades d'été à la bibliothèque. Vous y trouverez de nombreux guides touristiques et « beaux livres » sur de nombreuses régions de France et Pays du Monde.

Ouverture :

Le Mardi de 15h à 17h00

Le Samedi de 10h à 11h30

LE CLUB DE L'AMITIE

Le Club de l'Amitié prend ses vacances d'été.

A compter de fin juin le club cesse ses activités (atelier peinture, travaux manuels)

La reprise se fera le 30 août par un concours de belote ouvert à tous. Il aura lieu à la salle des fêtes à 14h. Les inscriptions se feront à partir de 13h30.

Le 22 septembre, le club tiendra un stand lors de la foire annuelle de la Saint Maurice, où seront exposés les travaux manuels confectionnés par nos soins. Nous comptons sur votre visite.

L'atelier de peinture et de travaux manuels, reprendra en septembre, les adhérents seront prévenus par courrier de la date de reprise.

Bonnes vacances à tous et à bientôt.
Le Bureau

SALLE DES FETES

Suite à la sécheresse, un dossier assurance a été ouvert et déjà des travaux de consolidation ont été effectués par l'entreprise HEBRAS Jacques en 2012.

Le ravalement reste à effectuer, la municipalité a prévu l'isolation par l'extérieur afin de réaliser des économies d'énergie.

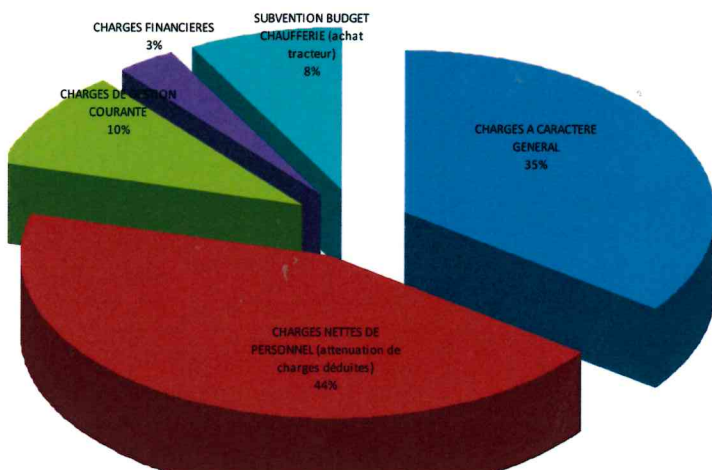
Ces travaux vont être effectués au 2^{ème} trimestre et concernent le changement des portes et fenêtres en P.V.C double vitrages par la SARL MOINEAUD Père et Fils, l'isolation extérieure et le ravalement par l'entreprise MURZEAU.

Le montant total des travaux s'élève à 77 500 € TTC. Des subventions sont demandées et le dossier assurance sécheresse sera ainsi soldé.

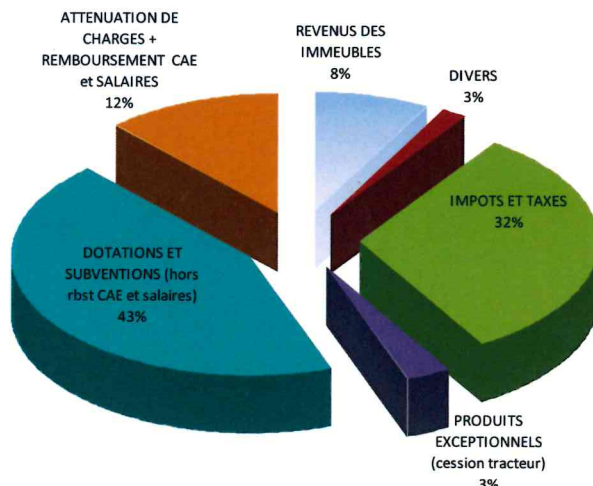
LE BUDGET GENERAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

SECTION FONCTIONNEMENT



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



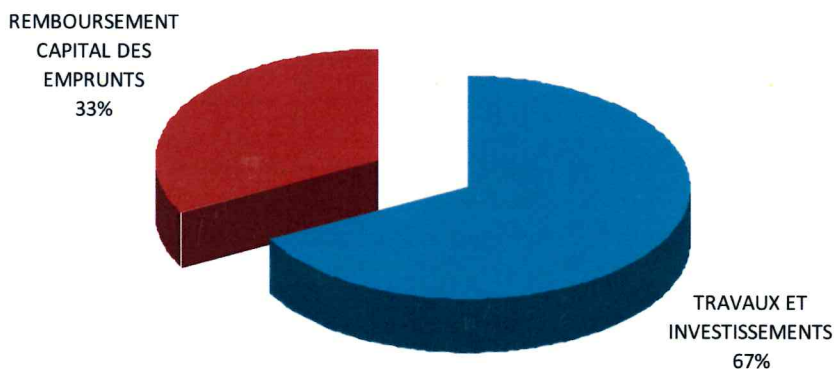
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En 2012, les charges totales de fonctionnement se sont élevées à 468142 €, soit 731 € par habitant. Les charges nettes de personnel, déduction faite des remboursements de salaires et atténuations de charges représentent 44 % des dépenses totales soit 277 € par habitant (moyenne de la strate : 241 € en 2011).

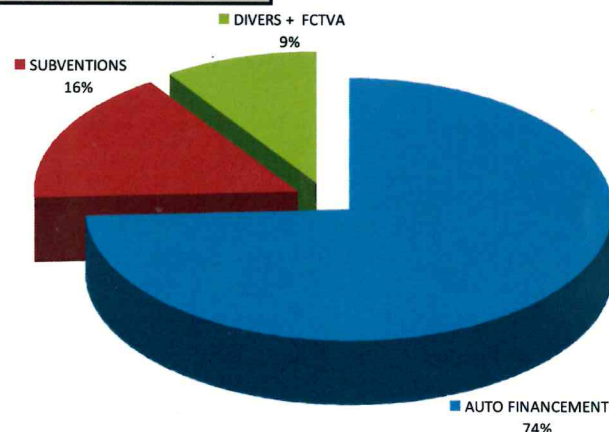
Le montant des recettes de fonctionnement, atténuations de charges et remboursement CAE comprises (63412 €), s'élève à 529324 € soit 827€/habitant (moyenne strate 2011 : 813 €) auquel s'ajoute l'excédent de fonctionnement 2011 (21145 €).

Le bilan de la section de fonctionnement montre un excédent global de 108968 €. La somme de 103582 € est affectée au compte 1068 de la section Investissement afin de compenser son déficit. Le solde, soit 5386 €, constitue l'excédent net de l'exercice 2011.

SECTION INVESTISSEMENT



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT

En 2012, les dépenses d'investissement se sont élevées à 157910 € dont 97619 € pour les travaux et investissements et 47910 € pour le remboursement du capital des emprunts.

Les recettes d'investissement, excédent de fonctionnement capitalisé compris (135445.84 €), s'élèvent à 207392.42 €.

Compte-tenu des restes à réaliser sur 2013 (23850 € en dépenses et 9648 € en recettes) et des reports de 2011(104163 €), le déficit comptable de la section Investissement s'élève à 103582 €, déficit comblé par le virement de la même somme sur le compte 1068 prélevé sur l'excédent de fonctionnement 2012.

Le tableau de la page suivante indique les principaux travaux et investissements 2012. Au niveau des aides et subventions, il convient de rajouter pour la voirie communale le fonds de concours de la Communauté de Communes qui s'élève à environ 15000 €

PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES EN 2012	MONTANT DES TRAVAUX	MONTANT SUBVENTION OU PARTICIPATION
VOIERIE COMMUNALE ET RURALE	56212	15462
ECLAIRAGE PUBLIC (remplacement lampes mercures + mise en sécurité)	22148	10286
SIGNALISATION DU BOURG ET DES VILLAGES	8938	
AMENAGEMENT GARAGES (Place de l'Ancien Hôtel des Voyageurs)	3017	
ETUDES RENOVATION SALLE DES FETES	1555	
AMENAGEMENT GRANGE BARRIE	945	
TOTAL DES TRAVAUX	92815	25 748

Pour 2013, le budget primitif est équilibré à 573211 € en fonctionnement et 287457 € en investissement.

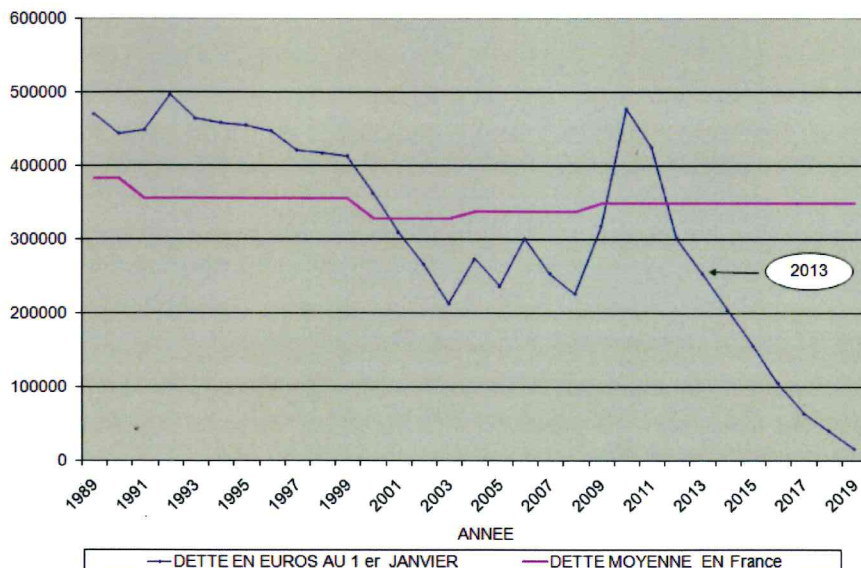
Ce budget est caractérisé par la poursuite des travaux de rénovation de la Salle des Fêtes initiés en 2011 suite aux dégâts provoqués par la sécheresse. Le ravalement sera effectué à la fin de l'été et nous en profitons pour effectuer des travaux d'isolation extérieure et changer l'en-

semble des huisseries. D'importants travaux d'hydraulique pour limiter les dégâts provoqués par les eaux lors d'orages violents vont être effectués notamment au Bois de la Leu, au Courteille et au Chemin de la Messe. Nous poursuivons également l'entretien de la voirie en collaboration avec la Communauté de Communes et les travaux de mise aux normes de l'éclairage public. Enfin il sera procé-

dé à la rénovation du tableau de Saint Antoine qui a subi ces dernières années de fortes dégradations.

Des subventions sont sollicitées pour ces divers travaux, notamment auprès de l'Etat (DETR pour la salle des Fêtes et la Salle Semailles au Vent), la Région et le Conseil Général. Ne connaissant pas leur montant, elles ne sont pas mentionnées sur le tableau ci-dessous et par précaution

PRINCIPAUX TRAVAUX PREVUS EN 2013	MONTANT BUDGETES	MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS SOLLICITEES
RENOVATION SALLE DES FETES	77500	
VOIERIE COMMUNALE EN REGIE OU AVEC COMMUNAUTE DE COMMUNE	30723	
VOIERIE COMMUNALE ET RURALE-CREATION DE FOSSES -TRAVAUX BOIS DE LA LEU	18000	
ECLAIRAGE PUBLIC	13768	6045
TRAVAUX BATIMENT BARRIE	6500	
ACHAT DIVERS MATERIEL	6000	
RENOVATION TABLEAU ST ANTOINE	5400	
TRAVAUX SALLE SEMAILLE AUX VENTS	3330	
SIGNALISATION DES RUES	1000	
AMENAGEMENT DEPOT COMMUNAL	1000	
TOTAL DES TRAVAUX	163221	6045



EVOLUTION DE LA DETTE

La dette s'élève au 1er janvier 2013 à **393 € par habitant** et se trouve de ce fait très en dessous de la dette moyenne par habitant (644 € en 2011) des communes comparables à Château-Garnier au niveau population (communes de même strate).

Ceci nous permet d'emprunter cette année afin de réaliser des travaux urgents sans attendre le versement d'éventuelles subventions et sans aliéner les futurs investissements.

LES BUDGETS ANNEXES

LE BUDGET ASSAINISSEMENT

En 2012, en tenant compte des restes à réaliser (6597 € en dépenses et 14415 € en recettes), le déficit d'investissement s'élève à 5188 € tandis que l'excédent d'exploitation s'élève à 14855 €. Cet excédent est affecté au compte 1068 pour compenser le déficit de la section investissement

L'année 2012 a été marquée par la poursuite de l'étude diagnostic du réseau existant d'assainissement.

Le budget prévisionnel 2013 est équilibré à 41403 € en exploitation et 52898 € en investissement.

L'étude diagnostic du réseau d'assainissement menée par Audit Environnement, avec BRG en assistance d'ouvrage, vient de se terminer et a mis en évidence certains dysfonctionnements liés, en partie, à la vétusté du réseau mais également à quelques défauts de conception. D'importants travaux de rénovation sont à prévoir et nous prévoyons une restitution de cette étude sous forme de réunion publique cet automne.

Pour 2013, le montant de la Taxe fixe a été porté à 73 € HT et la Taxe au m³ à 0.68 € HT.

LE BUDGET BAR HOTEL RESTAURANT - MULTISERVICE

En 2012, l'excédent d'exploitation s'est élevé à 5006.84 € et l'excédent d'investissement en tenant compte du reste à réaliser (43465 € en recettes) à 1165.17 € et ceci sans versement de subvention du Budget Général (pour mémoire, 7000 € avaient été versés en 2011)

Pour 2013, le budget prévisionnel est équilibré à 12677 € pour le fonctionnement et à 398177 € pour l'investissement (94883 € si on ne tient pas compte des opérations d'ordre concernant la réintégration des travaux payés antérieurement)

Cette année, les travaux du Multiservice étant terminés, la rénovation de l'Hôtel Restaurant va être entreprise au fur et à mesure que les reliquats des subventions accordées (FISAC, FEADER...) vont être versées. Les premiers travaux concerneront le remplacement de la porte de la salle de restaurant et le ravalement de la façade.

Nous en profitons pour présenter tous nos vœux de réussite aux nouveaux exploitants du Castel et saluer leur dynamisme.

LE BUDGET POINT SANTE

En 2012, l'excédent de fonctionnement se montait à 4316 € et 1880 € ont été affectés en réserve au compte 1068 afin de compenser le déficit de la section investissement du même montant. L'excédent global à reporter s'élève donc à 2435 €.

Pour 2013, le budget prévisionnel est équilibré à 6880 € en fonctionnement et à 10515 € en investissement .

Nous saluons avec plaisir l'arrivée du Dr Rouet-Nailani Marion en remplacement du Dr Faure 2 demi-journées par semaine et nous lui présentons tous nos vœux de réussite.

LE BUDGET CHAUFFERIE et CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE

En 2012, l'excédent de fonctionnement s'est élevé à 41466 € dont 32467€ sont affectés au compte 1068 pour combler le déficit d'investissement qui s'élève à cette somme. L'excédent à reporter sur 2013 est donc de 8989 €. Les recettes de la centrale photovoltaïque se sont élevées à 22786 € (22148 € en 2011).

L'année 2012 a principalement été marquée par l'achat d'un tracteur (56400 €) avec la participation du budget général pour 33000 €.

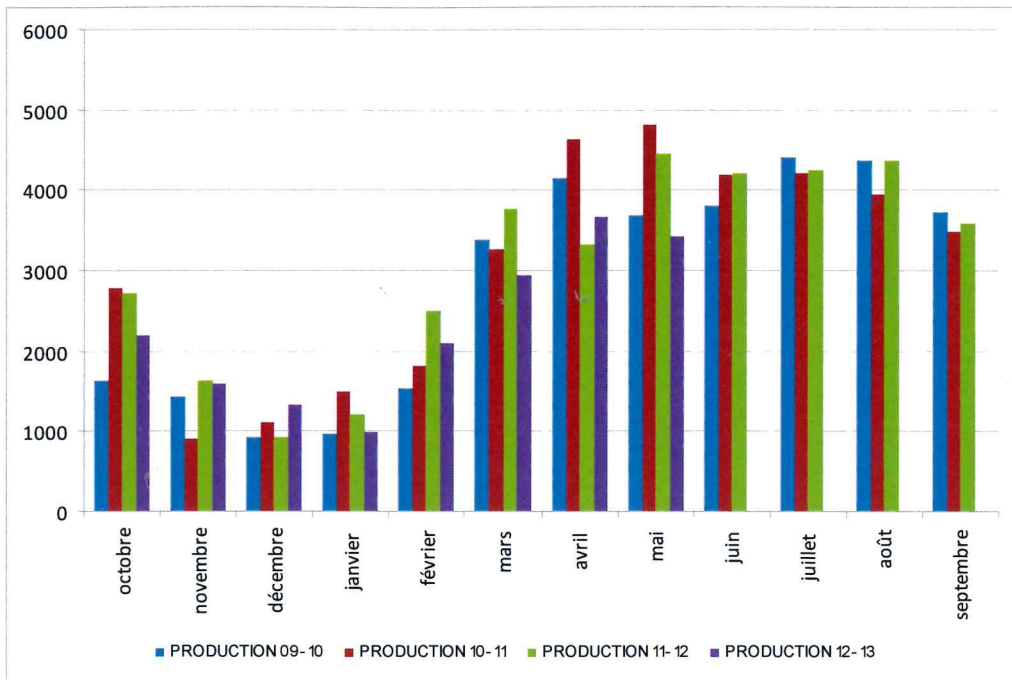
Pour 2013, le budget est équilibré à 104234 € pour le fonctionnement et à 80288 € pour l'investissement.

Cette année des travaux de rénovation de la chaufferie d'un montant d'environ 31000 € s'étalant sur 2 ans vont être entrepris afin d'améliorer et optimiser son fonctionnement .

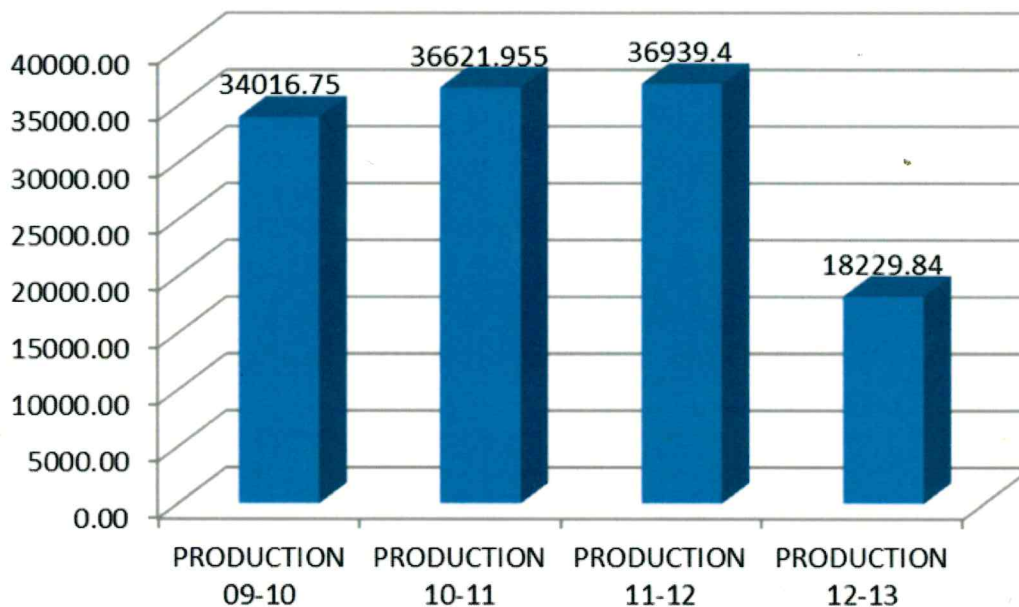
Le montant de l'abonnement a été fixé à 6500.64 € HT pour la commune et à 9750.36 € HT pour La Réverie, le prix du kW à 0.056 € HT.

Dans le prochain graphique concernant les productions mensuelles des panneaux photovoltaïques vous pourrez constater qu'il se confirme que le printemps 2013 a été peu ensoleillé (certains diront « complètement pourri !!!»).

Depuis le 6 octobre 2009, date officielle de sa mise en service, jusqu'au 31/05/13, la Centrale Photovoltaïque a produit 126033 KWh pour un montant de 75847 € et a permis d'économiser 37.8 Tonnes de CO2.



EVOLUTION MENSUELLE DE LA PRODUCTION DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE



EVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE

LE POINT SUR LES PROJETS EOLIENS

L'enquête publique terminée, le projet Enertrag Château-Garnier / La Chapelle Bâton est en attente de l'obtention du permis de construire et de l'arrêté ICPE.(Installation Classée pour la protection de l'Environnement). Ce dernier devrait être délivré prochainement.

En ce qui concerne le projet de WPD Energie au nord de Château-Garnier, l'étude de faisabilité est toujours en cours. Prochainement, WPD Energie exposera au Conseil Municipal les conclusions de leur étude de faisabilité et en toute connaissance de cause ce dernier pourra délibérer en faveur ou non de ce projet et autoriser le maire à signer d'éventuelles promesses de bail pour des terrains communaux susceptibles d'accueillir des éoliennes. Les propriétaires et exploitants éventuellement concernés par l'implantation ont reçu la visite de représentant de WPD Energie. Comme pour le projet Enertrag, le Conseil Municipal s'interdit toute ingérence dans le choix des terrains sauf en cas de nuisance avérée ou d'atteinte à l'intérêt général de la Commune.

PLAN CANICULE : QUELQUES CONSEILS !(si par hasard il faisait beau cet été !!!)

• COMPRENDRE

CANICULE

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Personne âgée



Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C.



La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

Enfant et adulte



Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.



Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

• AGIR

CANICULE

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes. 
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé. 
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur. 

Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses. 
- Je ne reste pas en plein soleil. 
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur. 




- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...). 
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool. 
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage. 

- Je ne consomme pas d'alcool. 
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même. 
- Je prends des nouvelles de mon entourage. 

- Personnes âgées, isolées ou handicapées : inscrivez vous à la mairie afin que le C.C.A.S puisse prendre contact avec vous en ces moments difficiles à supporter (tél : 05 49 87 80 11)
- Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur appeler immédiatement le 15 ou 112 (portable)

MUSIQUE A CHÂTEAU GARNIER

L'école de musique de la Communauté de Communes, La Cendille, propose d'organiser un nouveau groupe d'atelier de formation musicale à Château-Garnier pour les enfants de 6 à 11 ans. Pour cela, il faudrait réunir au moins six enfants.

Ces ateliers ouvrent à la pratique musicale par la découverte d'instruments variés, par le chant et la danse.

Une réunion d'information avec le directeur de l'école de musique aura lieu avant les inscriptions et dès que suffisamment de familles se seront manifestées.

Tarif : 120,00 € environ par an payables par trimestre.

Si vous êtes intéressés, téléphonez à : Edwige Monfront 05-49-87-87-91

BAIGNADE INTERDITE AU PLAN D'EAU : Rappel

Nous vous rappelons que la baignade au plan d'eau communal est interdite, de même que les bateaux et embarcations de toutes sortes.



BORNE RELAIS (Route de Saint Martin)

En déposant à la borne relais les vêtements trop petits, démodés, assez vus qui ne se portent plus, ainsi que les chaussures, du linge de maison, petite maroquinerie, vous faites un geste écologique et solidaire en triant les armoires.

Ainsi nous participons à la protection de l'environnement. Les textiles collectés étant valorisés à 90%, c'est autant de tonnages qui ne partent pas à la décharge.

Nous contribuons également à la création d'emplois dans le domaine des collectes, du tri et valorisation des textiles.



FOYER DES JEUNES

Pour la deuxième année le Foyer des jeunes de Château-Garnier, avec l'aide des autres associations de la commune, organise une **journée d'animations pour le 14 juillet**.

Pour faire de cette journée, un moment agréable et convivial, A partir de 10 h, il vous sera proposé plusieurs activités, pour les petits comme pour les grands tel qu'un tournoi de football, de tennis, de pétanque, de minigolf de ping-pong, et bien d'autres activités encore.. Afin de vous permettre de faire une pause, entre la matinée et l'après-midi, vous trouverez à disposition un coin repas, avec différentes formules et de quoi vous désaltérer. La journée se clôturera par un dîner, suivi du feu d'artifice annuel. Pour les plus courageux et téméraires, la soirée continuera en musique, pour se déhancher sur la piste de danse !

HABITER-MIEUX

Dépense avant travaux → HABITER MIEUX → Isolation et chauffage performants

DES AIDES POUR FINANCER LES TRAVAUX !

Les conditions :

- être propriétaire occupant,
- avoir un revenu fiscal de référence inférieur aux plafonds
- faire réaliser les travaux par un professionnel
- habiter un logement de plus de 15 ans.

Nombre de personnes	Revenu fiscal de référence	
	(subvention Anah 35 %)	(subvention Anah 50 %)
1 personne	18 170 €	14 173 €
2 personnes	26 573 €	20 728 €
3 personnes	31 957 €	24 930 €
4 personnes	37 336 €	29 123 €
5 personnes	42 736 €	33 335 €
Par personne supplémentaire	5 382 €	4 200 €

Renseignement : PACT—H&D Vienne Habitat 17 rue Carnot 86000 POITIERS tél 05 49 61 61 86

INSCRIPTION A L'ECOLE POUR LA RENTREE 2013/2014

Les parents dont les enfants sont âgés de 3 ans et qui souhaitent les scolariser à la rentrée 2013/2014, sont priés de les inscrire à la mairie avant le 30 juin 2013. Se présenter munis du livret de famille et carnet de santé de l'enfant.

QUELLE OCCUPATION POUR LES ENFANTS PENDANT LES VACANCES ???

Le centre des loisirs Colin Maillard à Saint Maurice la Clouère est à votre disposition pour accueillir vos enfants de 3 à 11 ans. Un ramassage spécial prend les enfants et les ramène à Château Garnier.

Il est indispensable d'inscrire les enfants avant le 3 juillet 2013.

Tous renseignements et inscription au 05 49 53 38 58.

De plus une aide financière pour les enfants de 3 à 16 ans qui partent en vacances dans des centres avec hébergement, un camp, un centre de loisirs sans hébergement ou un mini camp est accordée par le Conseil Général.

Cette aide s'adresse aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 450€ au 1er janvier de l'année en cours et sur présentation d'un justificatif CAF ou MSA.

Une seule aide est accordée par enfant quel que soit le nombre de séjours auxquels l'enfant participe.

Montant de l'aide : maximum 60 € pour un centre de loisirs avec hébergement pour une durée de 5 jours et plus.

27 € pour un centre de loisirs sans hébergement pour un séjour supérieur à 3 jours.

S'adresser au centre que vous avez choisi (liste des centres concernés disponible à la mairie) qui étudiera votre demande et assurera le suivi des formalités administratives.

**FOIRE de Château-Garnier
Dimanche 22 septembre 2013**

Je tiens à remercier l'équipe et l'accueil qui m'a été fait tant à l'Assemblée Générale Extraordinaire qu'aux réunions du Bureau, et tout particulièrement à Monsieur Claude BERNARDIE qui a été, est, et sera (je l'espère) « la cheville ouvrière » de notre association (expression utilisée par la presse locale).

Nous sommes actuellement en plein préparatif de la FOIRE DU 22 septembre. L'équipe et moi nous nous investissons pour faire de cette journée une grande fête Castelnariénoise. Plusieurs associations ont répondu présentes. Non seulement nous sommes demandeur d'un maximum de bénévoles mais aussi d'idées nouvelles. N'hésitez pas à nous contacter. Nous conservons le même enthousiasme et les mêmes ambitions que les précédentes foires mais en nous dotant de moyens nouveaux toujours pour le plus grand plaisir des visiteurs que nous espérons toujours plus nombreux.

Je suis convaincu qu'avec le soutien de la Mairie, de la communauté de communes du pays Gencéen (prêt des Tivolis...), le pays Civraisien (subvention) et l'aide des autres associations nous serons en mesure de proposer une belle journée.

A suivre...

Contactez au 05 49 87 82 14 (M. DOUTEAU) ou 05 49 97 13 02 (Mme DEGORCE) ou 05 49 87 85 60 (Mme CHEVAIS).

MODIFICATION DU PLAN DE CIRCULATION LE JOUR DE LA FOIRE DE CHÂTEAU-GARNIER DU 22/09/13

En accord avec le Conseil Municipal, pour des raisons de sécurité et une meilleure organisation, le Comité Des Fêtes étudie la possibilité d'interdire le centre bourg à la circulation lors de la Foire de Château-Garnier du 22/09/13.

A cet effet, de 8 h du matin à 20 h, des déviations seraient installées aux entrées du bourg et la rue Alfred Bouchard ouverte à la circulation dans les 2 sens.

Evidemment tout sera fait pour minimiser les éventuels désagréments pour les riverains et nous comptons sur votre compréhension pour cette mesure qui est dans l'intérêt de tous. Le comité des fêtes et la Municipalité sont à l'écoute de vos éventuelles suggestions pour optimiser ce plan de circulation afin qu'il provoque le moins de gêne possible.

Si ce plan de circulation est effectivement mis en place, les riverains seront informés courant septembre.

COMITE D'ECHANGES CULTURELS ET DE JUMELAGE

Sortie culturelle dans le Sud Vienne et Nord Charentes

Charroux, Nanteuil, Verteuil

Dimanche 1 septembre 2013

Informations et inscription :

- 05 49 87 87 91 Mme MONFRONT ou - 06 80 60 11 32 M MESMIN

Transport : co-voiturage

Midi : emporter votre pique nique

Coût approximatif des visites : 8 à 10€.

ANNIVERSAIRE DES 35 ANS DE NOTRE JUMELAGE

Nous recevrons nos amis allemands ainsi qu'une délégation autrichienne et italienne, la semaine du 14 juillet 2014.

Nous comptons sur vous comme par le passé pour l'accueil afin que cette rencontre soit à nouveau une réussite.

Nous en reparlerons.